



DOSSIER DE PRESSE



Signature du Contrat de relance pour la transition écologique (CRTE)

le jeudi 15 juillet 2021

Contacts presse Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05 Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38 Département de l'Isère Cabinet du Président





DOSSIER DE PRESSE

Signature du Contrat de relance pour la transition écologique (CRTE)

le 15 juillet 2021

Laurent PRÉVOST, Préfet de l'Isère, et Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère, ont signé jeudi 15 juillet 2021, 17 contrats de relance pour la transition écologique (CRTE). Ce cadre inédit illustre la collaboration entre l'État et les collectivités territoriales afin de fédérer les démarches d'aménagement du territoire en Isère. Ils soulèvent deux enjeux majeurs : d'une part, apporter une réponse à la crise sanitaire nécessitant la relance de notre économie sur tout le territoire, d'autre part, assurer un cadre de vie durable pour les générations futures, en plaçant la transition écologique au cœur des préoccupations.

Les CRTE couvrent la durée du mandat électoral 2020-2026 et ont pour objectif de traiter des enjeux de territoire dans une approche transversale notamment dans les domaines suivants : développement durable, éducation, développement économique, emploi, sport, santé, culture, revitalisation urbaine, agriculture et aménagement numérique.

17 Établissements publics de coopération intercommunale ont signé un CRTE le 15 juillet :

Le CRTE pour la Communauté d'Agglomération de Vienne Condrieu Agglomération

Articulé entre l'État, l'Agglomération, le Département de l'Isère et le Département du Rhône, le contrat de Vienne Condrieu Agglomération a été construit en s'appuyant sur un diagnostic de territoire. Il reprend les priorités du Projet d'Agglomération et différents schémas stratégiques touristique, agricole : Plan de Mobilité, Programme Local de l'Habitat, Plan Climat Air Énergie Territorial, Territoire d'industrie, Programme de Rénovation Urbaine, Contrats de Ville, et tient compte des démarches structurantes portées par les communes : Petite Ville de Demain de Chasse-sur-Rhône, Action Cœur de Ville de Vienne. Les thématiques prioritaires ont été établies en tenant compte des projets identifiés pour le mandat : les mobilités, l'eau, la nature et la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation, l'énergie, l'attractivité, l'économie verte et circulaire, l'aménagement, les services aux territoires et citoyens.

La programmation 2021 se caractérise par un soutien affirmé aux enjeux environnementaux. Un appui est par exemple apporté à l'installation de centrales hydro-électriques dans la Vallée de la Gère à Vienne, et l'Agglomération sera soutenue pour la rénovation de ses réseaux d'assainissement. Plusieurs travaux de rénovation thermique sont prévus pour les bâtiments communaux, telle que l'école Estrablin ou les salles d'animation rurales aux Côtés d'Arey. La rénovation énergétique du stade nautique de Saint Romain en Gal sera également soutenue dans ce cadre.

Contacts presse

Bureau du cabinet et

de la communication interministérielle

Tél: 04 76 60 48 05

Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38

Claire Martin Tél : 06 86 69 98 01 Mél : claire.martin@isere.fr

Département de l'Isère

Cabinet du Président



Liberté Égalité Fraternité



Le contrat permet enfin d'accompagner la réalisation d'équipements de proximité comme la rénovation du centre socio-culturel de Pont-Evêque, la création d'un restaurant scolaire à Serpaize ou la création d'une aire de jeux à Saint-Sorlin de Vienne.

Le CRTE pour la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

D'ores et déjà signataire d'un contrat de ruralité, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais a souhaité poursuivre la contractualisation avec l'État via ce nouveau dispositif destiné à la relance. À dominante rurale, le territoire s'organise autour de 3 principales entités :

- la plaine de l'Isère alluviale agricole qui cohabite avec Centr'alp, un espace de développement économique important situé entre Voreppe et Moirans ;
- l'agglomération de Voiron et ses collines, bassin historique du développement économique et qui dispose d'un niveau d'équipements et de commerces et de services qui contribuent au statut de pôle d'équilibre du Pays Voironnais au sein du SCOT;
- le secteur tour du lac de Paladru/Valdaine, secteur rural où les activités agricoles, artisanales et touristiques sont dominantes.

Pour 2021, 15 opérations ont été retenues dans le CRTE du Pays Voironnais : 3 projets portés par la CAPV et 12 portés par les communes, représentant une enveloppe de 4,1 millions d'euros de subventions allouée par l'État. Parmi les projets retenus, des travaux de rénovation thermique de bâtiments publics, la réhabilitation d'une friche industrielle pour la création d'un nouveau quartier sur la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Rossignol République et l'aménagement du quartier Divercité à Voiron seront également soutenus, avec notamment la création d'un réseau de chaleur et l'installation d'une chaufferie bois. Ont également été sélectionnés la construction de vestiaires pour le stade de Coublevie et des travaux pour l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement.

Le CRTE pour la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a inscrit son CRTE dans la lignée de son projet de territoire, en phase avec ses enjeux et compatible avec ses capacités financières. Initié au mois de septembre 2020, le contrat implique une co-construction solide et participative auprès des élus, d'un panel citoyen de quarante personnes et des nombreux partenaires. Pour la période 2020-2026, quatre grands principes transversaux viennent encadrer ce contrat :

- une gouvernance affirmée en faveur d'une ouverture aux territoires et d'une coopération renforcée entre ses acteurs ;
- l'innovation au service des politiques publiques pour une relation avec les usagers repensée et des pratiques modernisées;
- la transversalité qui permet de décloisonner les approches entre politiques au service de l'intérêt public ;
- la participation citoyenne.

Ce CRTE a vocation à traiter des enjeux d'aménagement du territoire et offrir un service public au plus proche des besoins des habitants. Il se traduit par des actions concrètes : l'éclairage public et l'extinction nocturne, l'innovation routière, la construction d'un nouveau Conservatoire, la rénovation d'équipements sportifs et culturels, les liaisons modes doux, la poursuite de l'équipement de la flotte de transport en bus électrique, la station d'épuration, la qualité de l'eau.

Contacts presse

Bureau du cabinet et

de la communication interministérielle

Tél: 04 76 60 48 05

Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38 Département de l'Isère Cabinet du Président







Le CRTE pour la Communauté de communes Cœur de Chartreuse

La communauté de communes Cœur de Chartreuse a articulé son projet de territoire autour de 4 axes stratégiques interdépendants, en plaçant comme priorité les besoins de la population mais aussi ceux des entreprises :

- la volonté d'attractivité via une offre écotouristique renouvelée, variée et respectueuse de l'environnement:
- le développement économique alliant proximité et ambition, dans le but d'encourager et d'accompagner la création et l'implantation d'entreprises, de valoriser leur savoir-faire dans une logique de promotion et d'entraînement des activités locales. La valorisation de la ressource bois et sa filière, et l'accompagnement des évolutions de l'agriculture sont également priorisées
- l'usage raisonné et local des ressources, pour engager le territoire sur une dynamique de transition énergétique et écologique, dans un projet de développement et de mise en œuvre d'une stratégie globale de transition énergétique
- le développement du territoire visant la qualité de vie et le bien-être pour tous avec pour socle la préservation des paysages, l'émergence de services tant culturels que quotidiens sur l'ensemble du territoire, le renforcement des services et commerces de proximité, la garantie d'une offre de santé de proximité, le soutien au tissu associatif, acteur de la cohésion sociale.

Le CRTE pour la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné a saisi l'opportunité offerte par l'État de mobilisé les acteurs institutionnels du territoire pour élaborer son contrat de relance et de transition écologique dans le but d'accompagner les transitions écologique, démocratique, sociale pour le développement durable du territoire en s'appuyant sur des services de qualité et en préservant les ressources. À la faveur d'un nouveau processus décisionnel basé sur une méthode participative et un véritable partenariat avec les 47 communes, le contrat identifie 10 fiches orientations :

- Développer l'attractivité économique du territoire ;
- Favoriser le développement d'un tourisme durable ;
- Réduire les consommations énergétiques, développer la production d'énergies renouvelables et s'adapter au changement climatique;
- Se doter d'une stratégie foncière et d'un observatoire territorial;
- Promouvoir une agriculture durable et préserver la biodiversité;
- Inscrire le territoire dans une stratégie complète d'économie circulaire ;
- Prendre en compte les besoins des habitants du territoire ;
- Accueillir de nouveaux services et usage, Plan Tiers lieux;
- Promouvoir les modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme ;
- Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Contacts presse Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

Tél: 04 76 60 48 05

Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38

Département de l'Isère Cabinet du Président





Le CRTE pour la Communauté de communes de Bièvre Est

La Communauté de communes de Bièvre Est s'est saisi du CRTE pour conforter les ambitions de son projet de territoire rural et multipolaire, qui s'étend de la plaine de la Bièvre et la région grenobloise au renfort de liaisons routières efficaces. Bénéficiant d'une dynamique démographique plutôt soutenue, le territoire entend maintenir son attractivité tout en maîtrisant son développement. En tant qu'outil opérationnel à part entière, le CRTE répond à l'ensemble des enjeux de développement et de transition du territoire : la préservation de l'environnement, le rééquilibrage de l'emploi, la mobilité décarbonée et le maintien du lien social.

Dans sa déclinaison 2021, plusieurs actions permettent de renforcer les services aux populations tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, avec une protection de l'emploi, et une affirmation des solidarités et de la proximité à l'usager :

- la construction d'une station d'épuration de traitement des eaux usées et des réseaux de transfert associés sur la commune de Châbons,
- l'extension du centre technique mutualisé, avec agrandissement du service administratif pour la régie des Eaux.
- l'extension des locaux du siège de la CCBE pour l'accueil du pôle usagers Eau/Déchets
- la construction d'un pôle petite enfance sur la commune d'Apprieu

Le CRTE pour Bièvre Isère Communauté

Pivot entre les métropoles grenobloise et lyonnaise, entre les piémonts alpins et la vallée du Rhône, Bièvre Isère Communauté compte tirer parti d'une position géographique favorable au développement, pouvant bénéficier du phénomène de métropolisation sans le subir. Dans le cadre du CRTE, ses objectifs sont :

- le développement de l'autonomie de Bièvre Isère pour limiter la dépendance vis-à-vis des territoires voisins en organisant un meilleur équilibre entre habitat, emploi et services, et en favorisant une mobilité plus durable ;
- la construction collective de l'avenir du territoire et la qualité de son cadre de vie, en choisissant un mode de développement respectant l'identité rurale, son caractère multipolaire, les spécificités de chaque commune, et anticipant sur les évolutions majeures des modes de vie des habitants et acteurs économiques ;
- la traduction des politiques communautaires : développement économique, habitat, mobilités, transition énergétique.

Les élus de Bièvre Isère Communauté ambitionnent d'accroître leur visibilité pour développer l'emploi ; l'activité et l'agriculture ; accompagner la transition énergétique et favoriser la mobilité et les alternatives à la voiture ; accompagner la dynamique démographique et répondre aux besoins en logement de tous ; développer un socle d'équipements répondant aux besoins des habitants ; protéger les espaces naturels et agricoles ; protéger le patrimoine bâti et naturel et préserver son identité.

Contacts presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05 Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38 Département de l'Isère Cabinet du Président







Le CRTE pour la Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné

Regroupant 10 communes du Nord Isère pour 25 000 habitants, la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (CC CND) se situe à proximité d'axes routiers et ferroviaires stratégiques (A43, A46, A7, aéroport et gare de Lyon St Exupéry), et jouxte des bassins d'emplois importants : Métropole lyonnaise, Bourgoin-Jallieu, Vienne.

Dans le cadre du CRTE, René PORRETTA, Président de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, et les dix Maires du territoire partagent la volonté de s'engager dans une dynamique partenariale avec l'État et le Département de l'Isère. Gage du renforcement du projet de territoire, cette mise en cohérence de l'action publique a pour objectif de concourir à la vitalité du territoire et à l'émergence de nouvelles perspectives :

- la transition écologique et énergétique : Plan Climat Air Energie Territorial, Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat, plan mobilité durable, préservation de la ressource en eau...
- l'aménagement du territoire : Programme Local de l'Habitat, requalification des espaces, infrastructures et équipements publics...
- la promotion de l'activité économique et de l'emploi : aménagement des Zones d'Activité Economique, accompagnement des entreprises, aides à l'investissement et à la création/reprise...
- la cohésion sociale et services au public : Accueil France Services, structures enfance/jeunesse, équipements scolaires, sportifs et de loisirs, équipements de santé et établissements pour personnes âgées, promotion de l'offre culturelle, développement du réseau des médiathèques...

Le CRTE pour la Communauté de Communes de l'Oisans

La pierre angulaire de ce contrat repose sur le projet de territoire de l'Oisans. Actuellement, la Communauté de communes de l'Oisans élabore son Schéma de COhérence Territorial (SCOT), et des études thématiques (tourisme, environnement, mobilité, économie) sont en cours. Les orientations prises permettront d'affiner les volontés d'actions locales pour la mise en œuvre effective du projet de territoire. Le territoire pilote déjà des projets autour notamment du développement économique (Cycling Lab Oisans), de la diversification touristique (Espace Valléen), des mobilités (ascenseurs valléens), de l'agriculture, artisanat local et patrimoine (route des savoirs-faires). Dans ce cadre, le CRTE de l'Oisans permettra la poursuite ou l'accélération de sujets prioritaires :

- Transition écologique et adaptation au changement climatique
- Amélioration de l'offre de soins pour les habitants
- Attractivité du territoire et développement du tourisme 4 saisons et durable Développement et diversification économique, agricole et sylvicole
- Développement des mobilités douces, transports en commun et de l'intermodalité
- Maitrise de la consommation foncière et lutte contre l'artificialisation des sols
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Développement des circuits courts et de l'économie circulaire
- Promotion des énergies renouvelables

Contacts presse

Bureau du cabinet et

de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05 Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38 Département de l'Isère Cabinet du Président



Liberté Égalité Fraternité



Les acteurs de l'Oisans, soucieux de relancer le territoire, ont prévu de réaliser des projets en 2021 rapidement opérationnels. Pour cela, la Communauté de communes a notamment voté un Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période 2021-2023 et dédiera un budget important à des projets d'équipements de tri des déchets, d'économie circulaire, de diversification des activités touristiques, d'infrastructures structurantes de mobilité et de transition écologique.

Le CRTE pour la Communauté de communes du massif du Vercors

Le projet d'aménagement et de développement durable de la Communauté de communes du massif du Vercors approuvé avec le plan local d'urbanisme intercommunal, associe les enjeux d'urbanisme, d'habitat, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de forêt, d'énergie, et constitue la « colonne vertébrale » du projet de territoire. Les valeurs portées par ce projet soulignent le dynamisme du Massif du Vercors, qui profite d'un cadre naturel remarquable, valorisé par un tourisme diversifié de 4 saisons et propice à l'accueil de nouveaux entrepreneurs et télétravailleurs, tout en respectant les ressources et les espaces.

La crise sanitaire a confirmé la stratégie de développement économique portée par les collectivités et ses partenaires, adaptée au territoire. Inscrits dans une logique de résilience, plusieurs projets sont programmés :

- la création d'une recyclerie-déchetterie-matériauthèque;
- la réhabilitation des réseaux d'assainissement;
- · la mobilité : déploiement des modes actifs, solidaires et partagés ;
- l'extension de la zone d'activité économique du Mornet ;
- la rénovation énergétique, réhabilitation et extension de la résidence autonomie ;
- la rénovation énergétique, extension et intégration de nouvelles fonctions du bâtiment de l'Agopop Maison des habitants.

Le CRTE pour la Communauté de Communes de la Matheysine

Pour les 20 000 habitants qu'elle représente, la Communauté de Communes de la Matheysine s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique de redynamisation qui s'appuie sur la valorisation des ressources naturelles, paysagères et humaines. Sur ce terreau favorable aux différents axes de la politique de relance nationale, la Communauté de communes a réparti les projets à valoriser dans le CRTE, en trois axes transversaux :

- un territoire qui souhaite soutenir l'ensemble des acteurs économiques pour une économie relancée et une attractivité renforcée. Elle affiche un soutien et un accompagnement à l'ensemble des acteurs en faveur d'un développement local et des emplois non-délocalisables dans les différents secteurs économiques que sont l'industrie, le tertiaire, le commerce, le tourisme etc.;
- le soutien de la cohésion sociale et l'écoute des besoins de la population, notamment dans sa fraction la plus fragile, avec la volonté de moderniser l'offre en service public du territoire et de promouvoir l'innovation sociale, dans les domaines de l'enfance, la jeunesse, la culture et le développement des activités sportives ;
- la transition écologique en confortant des initiatives émergentes. De nombreuses productions d'énergies renouvelables sont implantées sur le territoire : barrages hydroélectriques, ferme photovoltaïque, éoliennes, mais aussi de façon transversale à travers une prise en compte des enjeux environnementaux dans le fonctionnement des services Sont en outre intégrés

Contacts presse

Bureau du cabinet et

de la communication interministérielle

Département de l'Isère Cabinet du Président

Tél : 04 76 60 48 05 Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38



Fraternité



l'accompagnement de nouvelles pratiques agricoles et des actions liées à l'alimentation ou les réflexions sur la diversification touristique. Les communes s'engagent également dans de nombreux projets en termes de rénovation du bâti public.

Le CRTE pour la Communauté de communes du Grésivaudan

Le Grésivaudan a adopté un projet de territoire issu d'une perception consensuelle de ses particularités, axé sur deux enjeux transversaux : la réorganisation institutionnelle du territoire en raison du nombre important de petites communes disparates, au sein d'une intercommunalité renforcée, et la nécessité d'organiser la transition vers un modèle plus équilibré, plus durable et plus résilient.

Le contrat se traduit par une stratégie globale qui se décline ensuite en cinq axes stratégiques maieurs :

- renforcer les bassins de service par la mise en place d'équipements structurants ou intermédiaires et développer des services publics modernisés et sectorisés :
- favoriser le développement d'activités non délocalisables ;
- adapter le territoire au changement climatique;
- favoriser la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables ;
- intégrer les risques à la stratégie de développement du territoire.

Les actions menées s'articuleront avec les ambitions du Plan Climat-Air-Energie Territorial en cours d'élaboration.

Le CRTE pour la Communauté de communes entre Bièvre et Rhône

Entre Bièvre Et Rhône communauté de communes (EBER) s'est engagée dans la construction de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et en parallèle, a souhaité rejoindre la démarche « Territoire à Énergie Positive », deux démarches s'appuyant sur les diagnostics des émissions de gaz à effet de serre dans la collectivité. L'intercommunalité veut impulser sur son périmètre une dynamique forte audelà des obligations légales. Elle souhaite agréger dans un programme construit collectivement, l'ensemble des acteurs économiques, particuliers et collectivités. Les diagnostics territoriaux du PCAET ont fourni une première analyse des potentiels du territoire en matière d'adaptation locale aux changements climatiques, d'amélioration de la qualité de l'air, de préservation des milieux et de la santé, de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables.

Le CRTE s'appuie sur les démarches initiées autour des problématiques écologiques mais aussi en matière de développement économique ou de cohésion sociale (Plan local de santé, Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale, lutte contre la fracture numérique). Trois axes stratégiques ont ainsi été définis:

- maîtriser l'attractivité du territoire et préserver les ressources
- promouvoir le développement économique durable
- agir en faveur de la cohésion sociale

L'enjeu est de faire du CRTE un véritable outil de pilotage des politiques publiques au service du projet de territoire.

Contacts presse Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

Tél: 04 76 60 48 05

Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38

Département de l'Isère Cabinet du Président



Égalité Fraternité



Le CRTE pour la Communauté de communes de Lyon Saint-Exupéry (LYSED)

Situé aux confins des départements de l'Isère, de l'Ain et du Rhône, à l'Est de Lyon le territoire de LYSED est composé à environ de 59% de terres agricoles, 13% de forêts et milieux semi-naturels, 26% de surfaces artificialisées et 2% de zones humides et surfaces en eau. Un territoire semi-rural que les élus souhaitent préserver et mettre en valeur dans le cadre de leur projet de territoire décliné en plusieurs axes, en cohérence avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Boucle du Rhône en Dauphiné et les autres documents supra-communaux :

- préserver le milieu;
- mise en valeur du territoire et préservation du cadre de vie ;
- définir les mobilités du futur ;
- déclinaison et mise en œuvre du Plan Climat Air Energie;
- des équipements mutualisés exemplaires.

Il s'agit d'un CRTE à caractère évolutif comprenant une première série d'actions, notamment issues du plan de relance. D'autres actions pourront être ajoutées ultérieurement, en fonction de leur compatibilité avec les mesures stratégiques du contrat, de leur faisabilité, de leur financement. La transition écologique, la relance économique et la cohésion territoriale constituent pour LYSED des ambitions fortes et partagées pour toutes ses communes membres.

Le CRTE pour le Territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère

Fort de ces richesses multiples et engagé pleinement dans la valorisation patrimoniale, gastronomique et culturelle, le territoire a souhaité porter une attention particulière aux enjeux de transition écologique portés par l'Etat au travers du CRTE 2021. Outre les projets structurant de transition sur le patrimoine public, Saint-Marcellin Vercors Isère, aux côtés de l'Etat et du Département de l'Isère, mène le projet de valorisation du site historique du Couvent des Carmes, château Delphinal de Beauvoir-en-Royans.

Ce projet mettra en lumière les savoirs faire du territoire. Sur le plan culturel, l'exposition des œuvres du peintre Bob Ten Hoope au sein du Couvent mais également de l'évènementiel culturel riche et varié engagé en partenariat avec la commune de Beauvoir et un tissu associatif très dynamique, donneront au site une dimension et une attractivité de portée régionale.

Au titre de la valorisation des produits du terroir, en partenariat avec un restaurateur gastronomique de renom qui implantera son activité sur le site en août 2021, une dynamique autour du goût sera portée avec les associations locales à destination des touristes mais également à des fins de promotion alimentation/santé auprès des enfants et habitants du territoire.

Ce projet d'un coût total de 1 267 291 € HT a bénéficié d'une aide de l'Etat (DSIL+DETR) de 61 % soit 775 357 € ainsi que d'un appui du Département de l'Isère de 235 600 € soit 19 %.

Le CRTE pour la Communauté de Communes du Trièves

La communauté de communes du Trièves a élaboré ces dernières années une stratégie de territoire sur la base de diagnostics concernant l'évolution des besoins du territoir, et des actions à mettre en œuvre pour y répondre : l'étude de positionnement stratégique économique, l'étude et schéma de développement touristique, le diagnostic et le plan d'action en faveur d'un territoire à énergie positive (TEPOS) et le programme TEPCV (Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte), les contrats

Contacts presse Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

Tél: 04 76 60 48 05

Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38

Département de l'Isère Cabinet du Président



Liberté Égalité Fraternité



de coopération territoriale (Contrat de Transition Ecologique (Etat/CCT/GAM), Contrat de Réciprocité CCT/GAM/Département), les projets sociaux des équipements socio-culturels « Le Granjou » et « Mixages », le projet éducatif de territoire (PEDT) et la convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiale (CAF) de l'Isère en cours d'élaboration.

Les 3 orientations stratégiques et opérationnelles du projet de territoire sont les suivantes :

- une Transition écologique qui s'appuie sur la production d'énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie des bâtiments publics et privés, une politique de valorisation et de réduction du transport des déchets, et la préservation quantitative et qualitative des ressources en eau;
- le soutien à l'économie locale : agriculture, tourisme et le développement de filières courtes ;
- le maintien d'une offre de services de qualité à la population pour maintenir l'attractivité du territoire et améliorer la vie quotidienne des familles.

Ces orientations permettront notamment la concrétisation d'actions parmi lesquelles, la création d'une maison de Santé à Mens, la création d'une maison de Pays à Clelles ou la revitalisation du centre de vacances la Marmotière à Chatel-en-Trièves.

Le CRTE pour la Communauté de communes des Vals du Dauphiné

Les Vals du Dauphiné ont fait du développement durable l'ADN du territoire, à travers un plan transversal et ambitieux, misant sur l'intelligence collective, engagé depuis 2018. Comme un trait d'union entre les habitants, les entreprises, les associations et les initiatives locales, l'intercommunalité fédère autour de son grand projet, le PAN'ET (Plan Energie Territoire). C'est naturellement que le CRTE a traduit de manière transversale et opérationnelle certains des projets et actions découlant des 8 axes stratégiques du PLAN'ET : Plan'et Services, Plan'et Bât, Plan'et Toit, Plan'et Nutri, Plan'et Gône, Plan'et Air et Mobilité, Plan'et Act.

Guidés par la volonté de « reconnecter l'Homme et la Terre », les Vals du Dauphiné s'engagent ainsi pour la relance et en matière de transition écologique à travers un ensemble d'investissements de proximité :

- pour le soutien à l'économie locale, aux producteurs du territoire et pour la santé de ces habitants en initiant un projet alimentaire résilient.
- pour l'amélioration de l'accès aux services avec son travail de maillage territorial France Services permettant moins de déplacements et un accompagnement renforcé vers le numérique.
- pour des bâtiments exemplaires, à énergie positive, comme avec l'Accueil de Loisirs de La Tour
- pour l'environnement et la qualité des milieux naturels et la biodiversité avec des liaisons en mode doux de déplacement, une gestion protectrice et tournée vers l'ouverture au public des ENS, une labellisation « Territoires engagés pour la nature » en cohérence avec de développement de l'éco-Tourisme.

Le contrat reflète le dynamisme, la modernité et l'innovation portés par l'intercommunalité qui œuvre, au quotidien, à inscrire l'humain au centre des décisions et des organisations.

Contacts presse

Bureau du cabinet et

de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05 Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38 Département de l'Isère Cabinet du Président





Les 17 signatures font écho à la signature du CRTE de la Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole le 9 juillet dernier par Laurent PRÉVOST, Préfet de l'Isère, et Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole. L'État soutient ce contrat pour un montant de subvention de plus de 15 830 000 euros, en soutient à des opérations qui répondent aux objectifs nationaux tels que la rénovation thermique des bâtiments, la résilience sanitaire, ou encore la lutte contre l'artificialisation des sols.

Contacts presse Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

Tél: 04 76 60 48 05

Mél : pref-communication@isere.gouv.fr Twitter : @Prefet38

Département de l'Isère Cabinet du Président